

RAPPEL DE PRODUIT

FARINE DE BLÉ NOIR FLUIDE 1KG METRO CHEF METRO CHEF

Alimentation / Céréales et produits de boulangerie

Farine de blé noir fluide 1kg METRO CHEF

Marque : **METRO CHEF**

Modèle ou référence : **Farine de blé noir fluide 1kg
METRO CHEF**

- **GTIN 3439495101751 Lot 503118CS11 Date de durabilité minimale 28/10/2022**
- **GTIN 3439495101751 Lot 503118CS11 Date de durabilité minimale 29/10/2022**

Conditionnements : **Sachet de 1kg**

Date de commercialisation : **03/05/2022**

Date de fin de commercialisation : **17/05/2022**

Température de conservation : **Produit à conserver à température ambiante**

Zone géographique de vente : **France entière**

Distributeurs : **METRO**



Publication du : **19/05/2022**

Motif du rappel : **Suspicion de présence de Salmonelles**

Risques encourus : **Salmonella spp (agent responsable de la salmonellose).**

Conduite à tenir : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente.**

Préconisation sanitaire :

Les toxi-infections alimentaires causées par les salmonelles se traduisent par des troubles gastro-intestinaux (diarrhée, vomissements) d'apparition brutale souvent accompagnés de fièvre et de maux de tête qui surviennent généralement 6h à 72h après la consommation des produits contaminés. Ces symptômes peuvent être plus prononcés chez les jeunes enfants, les femmes enceintes, les sujets immunodéprimés et les personnes âgées. Les personnes qui auraient consommé ces produits et qui présenteraient ces symptômes sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. En l'absence de symptômes dans les 7 jours après la consommation des produits concernés, il est inutile de s'inquiéter et de consulter un médecin. Si le produit doit subir une cuisson avant consommation : la cuisson à cœur des produits (œufs durs, pâtisseries, viandes de volailles...) à +65°C permet de détruire ces bactéries et de prévenir les conséquences d'une telle contamination.

Numéro de contact : **0170960278**

Modalités de compensation : **Remboursement.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>
Le site des alertes de produits dangereux

